

SOYEZ
ACTEUR
D'UNE INSERTION
PROFESSIONNELLE
RÉUSSIE !

SOLDE DE LA
TAXE
D'APPRENTISSAGE
2025



QUAND ET COMMENT
VERSER SON SOLDE DE T.A. À LA FDME ?

En versant votre solde de taxe d'apprentissage de 0,09% à la Faculté des Métiers de l'Essonne, transformez une obligation en création de valeur pour favoriser l'employabilité des jeunes en insertion.

Les jeunes apprentis d'aujourd'hui sont vos collaborateurs de demain.

1

DÉCLARATION DSN

2

PRÉLÈVEMENT DE
L'URSSAF

3

CONNEXION
NET-ENTREPRISES.FR

du 26 mai au 24 octobre

4

VOTRE CHOIX POUR
LE SOLDE DE T.A.
SUR LA PLATEFORME



➤ Sélectionnez



Faculté des Métiers de l'Essonne
3 chemin de la grange feu Louis
91 035 Évry-Courcouronnes
sigle : FDME
n° SIRET : 45235951600021

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ?

Kheira IBDRI, votre contact «Taxe d'Apprentissage»,
répond à vos questions :
01 60 79 75 55
taxeapprentissage@fdme91.fr

POUR SAISIR VOTRE
MONTANT FLÉCHÉ
À LA FDME



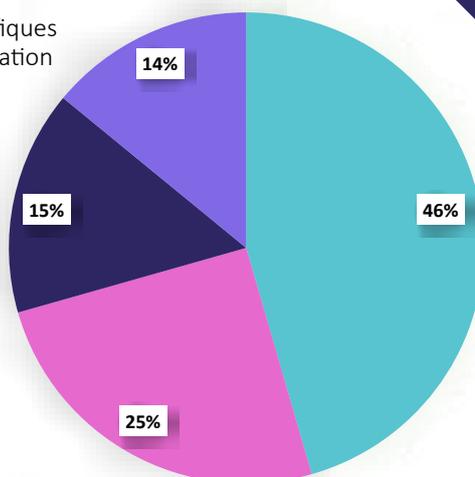
[www.facmetiers91.fr/espace-entreprises/
taxe-dapprentissage-contact/](http://www.facmetiers91.fr/espace-entreprises/taxe-dapprentissage-contact/)

DATE LIMITE DE VERSEMENT : 24 OCTOBRE 2025

EN 2024, VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE NOUS A PERMIS DE FINANCER :

LA FACULTÉ DES MÉTIERS DE L'ESSONNE EST LE PLUS GRAND CENTRE DE FORMATION DU SUD FRANCILIEN

- l'accompagnement et le développement d'actions spécifiques à destination des publics BOETH (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés)
- la formation préparatoire à l'accès en entreprise (décrocheurs, MNA, réfugiés, CEJ, ...)
- l'orientation et sensibilisation à l'apprentissage (jeunes sans qualification)
- les ateliers de remise à niveau



+ DE 100 FORMATIONS RÉMUNÉRÉES DU CAP / TITRE PRO. AU BAC+5

3000 APPRENANTS

MERCI AU MILLIER D'ENTREPRISES QUI NOUS SOUTIENNENT DÉJÀ, DONT



LES ACTIONS 2024

► Parcours de qualification aux métiers de la sécurité

Dans le cadre du recrutement massif d'agents de sécurité pour assurer le bon déroulement des JO de Paris, la FDME ouvrait un parcours de formation complet pour les demandeurs d'emploi et jeunes inscrits en Mission Locale :

1. Pré-qualification aux métiers de la sécurité (environnement professionnel, remise à niveau, savoir-être, ...)
2. Préparation du CQP «Participer à la sécurité des grands événements»
3. Passage du CQP

► L'insertion du public porteur de TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme)

La Mission Handicap a ouvert un parcours de pré-qualification professionnelle à destination du public TSA.

- Un parcours adapté à des besoins spécifiques
- Objectif : aider au développement de compétences professionnelles pour accéder au marché du travail ou à une formation qualifiante.
- Contenu : ateliers pratiques et accompagnement par une équipe dédiée + immersions professionnelles dans les plateaux techniques de la FDME (industrie, informatique, comptabilité, réparation en électroménager, ...)

LES PROJETS 2025

► RECONDUCTION du Parcours de qualification aux métiers de la sécurité

► RECONDUCTION du Parcours de pré-qualification professionnelle à destination du public TSA

► Pré-qualification au métier d'APMR (Agent d'Accompagnement des Personnes à Mobilité Réduite) en milieu aéroportuaire

Encadré par le Service d'Accès à la Qualification de la FDME, il s'agit de permettre à un public éloigné de l'emploi et peu qualifié d'acquérir les bases nécessaires avant d'intégrer une formation qualifiante d'agent d'accueil PSH/PMR.

Au programme :

- découverte du métier
- compétences comportementales
- bases pratiques et culture générale
- Validation des acquis



Groupe 2024 «Préqualifiant aux métiers de la sécurité» avec les formateurs

VOTRE CONTACT «TAXE D'APPRENTISSAGE» RÉPOND À VOS QUESTIONS



► Kheira IBDR I
01 60 79 75 55
taxeapprentissage@fdme91.fr

PLUS D'INFOS SUR facmetiers91.fr